



Préfecture de ALPES-MARITIMES  
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE CANTARON  
45 Place de l'Ecole  
06340 CANTARON

Edité le 27 janvier 2025

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CANTARON

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00257269		Prélevé le : mardi 14 janvier 2025 à 08h37
Unité de gestion	0033	CANTARON	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI 001043	CANTARON QUARTIER OUEST	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000001403	RESEAU QUARTIER OUEST	
Localisation exacte		ROB ST.POMP. BASSIN DE LA SUC	
Commune		CANTARON	

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : PFAS Code SISE de l'analyse : 00257278 Référence laboratoire : LSE2501-13024

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)

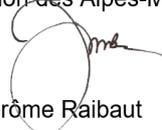
Acide perfluorobutanoïque	<0,001	µg/L			
Acide perfluorodécane sulfonique	<0,001	µg/L			
Acide perfluoro-décanoïque	<0,001	µg/L			
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	<0,001	µg/L			
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	<0,001	µg/L			
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	<0,002	µg/L			
Acide perfluoroheptanoïque	<0,001	µg/L			
Acide perfluorohexanoïque	<0,002	µg/L			
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	<0,002	µg/L			
Acide perfluoro-nonanoïque	<0,001	µg/L			
Acide perfluoro-octanoïque	<0,001	µg/L			
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS)	<0,001	µg/L			
Acide perfluoropentanoïque	<0,001	µg/L			
Acide perfluoro tridécane sulfonique (PFTrDS)	<0,005	µg/L			

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)</b>					
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	<0,001 µg/L				
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	<0,002 µg/L				
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA)	<0,001 µg/L				
Acide sulfonique de perfluorooctane	<0,001 µg/L				
Perfluorobutane sulfonate	<0,001 µg/L				
Perfluorohexane sulfonate	<0,001 µg/L				
Somme de 20 substances perfluoroalkylées (PFAS)	<0,001 µg/L		0,10		

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00257269)

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Pour le directeur général,  
le directeur adjoint  
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).